

NÉGOCIATIONS SALARIALES À LA POSTE : Séance du 24 février DES PROPOSITIONS MEPRISANTES !

- Augmentation générale de 3% pour les salariés de classes I et II à partir d'avril,
- Augmentation générale de 2% pour les classes III à partir d'avril et une enveloppe globale de 1.5% pour les augmentations individuelles,
- Augmentation générale de 1.50% pour les Groupes A et B à partir d'avril et une enveloppe globale de 2% pour les augmentations individuelles,
- Augmentation de 3.5% du Complément de Rémunération et de la prime ultra-marine à partir de juillet,
- Revalorisation de 1 à 2€ par mois de l'indemnité télétravail,
- Augmentation de 200 € par an de l'indemnité transport, extension de la mesure à ce montant pour les personnes dont le trajet domicile/travail se situe de 7 à 20 km 200 € et pour 20km 350 €, 30km 380€, +30km 400 €,
- Mise en place également à hauteur de 200€ par an d'un forfait mobilité durable cumulable avec la prise en charge de transports en commun.

Nous devons dire STOP et demander notre dû, le fruit de notre travail !!!

Alors que La Poste communique à grande échelle son résultat net du groupe +11% avec 1.2 milliards d'€, les propositions d'augmentation des salaires restent bien en-dessous de l'inflation et le partage des richesses créées par les salariés est loin d'être équitable !

Donc la demande de la CGT d'une revalorisation salariale à 10% est légitime et crédible !

La Poste loin de contester les chiffres de l'inflation confirme qu'elle ne veut pas aller à minima à son niveau tout en reconnaissant que ça ne comble pas non plus le manque à gagner de 2022.

La Poste laisse s'enfoncer ses agents dans la précarité.

Continuer à se mobiliser est une nécessité pour de réelles augmentations de salaires pour tous, avec la CGT, exigeons-:

- 🔊 Une augmentation générale pour tous qui permet de vivre dignement et d'avoir plus de cotisations sociales et donc plus de financement pour nos retraites.
- 🔊 Un gain minimum garanti de 2500 €.
- 🔊 Un 13^{ème} mois tant pour les salariés que les fonctionnaires.
- 🔊 Un repyramidage de l'ensemble des grilles salariales pour arrêter le tassement des salaires vers le bas (pour exemple: l'agent en 2.1 à l'embauche perçoit moins que le salarié en 1.2 avec une ancienneté de 8 ans !!!).

Signez la pétition en ligne



Rien n'est inéluctable, il nous faut décider ensemble de la grève sur nos lieux de travail et participer aux manifestations pour dire STOP ! « *La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination* ».

De nombreux postiers sont déjà dans le mouvement qui dure depuis plusieurs semaines. On ne peut pas rester à regarder d'autres faire à notre place, mais bien au contraire **il faut nous mobiliser en masse le 7, le 8 mars et les jours suivants.**

Participer à toutes les actions contre la réforme des retraites mais aussi pour les hausses de salaires et l'amélioration de nos conditions de travail...

Nos dirigeants doivent écouter les travailleurs, qui disent Stop à leur politique menée tambour battant au mépris des femmes et des hommes qui font vivre La Poste.

Que l'on soit fonctionnaire, contractuel en CDI, en CDD ou intérimaires nous sommes tous concernés

Rejoignez la CGT pour être plus fort

La CGT appelle l'ensemble des postières et postiers, des intérimaires, CDD, sous-traitants, ... à participer aux journées d'action unitaire interprofessionnelle :

**Contre la réforme des retraites
Pour une retraite à 60 ans à taux plein.**



LUTTONS TOUS ENSEMBLE, POUR GAGNER !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :

